

Madame la Présidente,

En premier lieu, les représentants élus de **Solidaires Finances Publiques** souhaitent fermement réitérer leur demande de veiller à mettre en place un calendrier des réunions des divers comités sociaux, offrant un temps suffisant de préparation aux membres y participant, ce qui permettrait ainsi un dialogue social plus qualitatif.

Pour **Solidaires Finances Publiques**, il est fondamental que les documents abordés lors des réunions nous soient transmis beaucoup plus en amont des dites réunions, en particulier lorsqu'elles ont lieu la même semaine.

A l'ouverture de cette séance du CSAL réuni en Formation Spécialisée, le **premier point que vous proposez à l'ordre du jour consiste en la validation des procès-verbaux** des séances, qui se sont tenues en date du 25 janvier et du 14 avril 2023. Sur ce point, nous tenons à souligner la transmission tardive aux OS de PV portant sur des réunions qui se sont déroulées il y a plus de 2 mois pour l'une et plus de 5 mois pour l'autre. Par ailleurs, le dernier PV nous ayant été soumis pour approbation avant sa transmission aux OS, nous ne pouvons l'approuver à l'occasion de cette séance.

Le deuxième point que vous proposez à l'ordre du jour consiste en la présentation du projet Euralliance relatif au relogement de l'ensemble du personnel travaillant actuellement sur le site de La Madeleine.

Pour rappel, **Solidaires Finances Publiques** conteste au niveau national la mise en œuvre de la nouvelle politique immobilière de la DGFIP, dont la seule finalité est de réduire les coûts budgétaires liés à l'occupation de ses locaux au détriment du bien être de ses agents. Dès lors, au niveau local, nous déplorons la diminution drastique de la surface des nouveaux locaux, qui passeraient de 1 551 m² à 1 282 m², soit une réduction proche de 20 %.

De plus, le projet transmis aux OS prévoit un espace de stationnement composé de 25 emplacements de parking au lieu des 35 sur le site actuel. Or, lors de la séance du 14 avril 2023, il nous avait été indiqué que nous disposerions de trente places. Cette information figure au procès-

verbal du 14 avril 2023. Nous souhaiterions donc connaître les motifs de cette soudaine diminution de 5 places de parking.

Selon nous, la réduction de 30 % du nombre de places de stationnement allouées au personnel est très problématique et conduira inéluctablement à une impossibilité matérielle de se garer pour certains agents lors des périodes de forte fréquentation des locaux de la DIRCOFI, en cas de tenue de plusieurs réunions le même jour ou de formations professionnelles.

S'agissant de l'aménagement prévisionnel des locaux, vous nous indiquez que les deux secrétaires de la DIRCOFI et celui de la DVNI partageront le même bureau. Nous ne comprenons pas cette décision qui selon nous sera vraisemblablement source de conflits futurs. **Solidaires Finances Publiques** pense qu'une telle situation conduira à terme à ne pas différencier les agents d'un tel secrétariat « unifié » et ainsi à mutualiser leur tâches, notamment lors de périodes d'absence. Aussi, nous entendons nous opposer fermement à cette décision et estimons que la DVNI doit pouvoir loger son secrétariat dans l'espace de travail qui lui sera attribué.

S'agissant des trois salles de réunion prévues, la nouvelle capacité d'accueil nous conduit à penser que davantage d'actions de formations pourront être organisées au plus près des agents, ce qui nous satisferait pleinement. De même, la présence de deux salles pouvant accueillir 20 et 34 personnes offrent la possibilité de réunir occasionnellement plusieurs brigades ou services, mais aussi d'organiser des réunions plus spécifiques comme celles du CSAL.

Pour rappel, **Solidaires Finances Publiques** souhaite réaliser une visite de ces nouveaux locaux pendant la période estivale afin de vérifier les conditions thermiques, l'accessibilité, la présence de stores et l'état général du bâtiment. Par ailleurs, nous trouvons incompréhensible que les plans d'agencement des locaux, certes prévisionnels à l'heure actuelle, n'aient pas été transmis aux OS pour information, ni aux agents de La Madeleine. Vous nous avez indiqué que « *les travaux de cloisonnement des futurs bureaux n'interviendront que dans un second temps, le bail étant toujours en cours de négociation* », or, vous avez précisé en réunion du CSAL en date du 04/07/2023, que les cloisonnements des espaces étaient établis, de plus les principes d'aménagement des équipes sont communiqués à la FS de ce jour. Un projet d'aménagement est donc établi, il est légitime qu'il soit soumis aux OS.

Une telle démarche pourrait permettre de faire remonter de nombreux avis, souvent constructifs car émanant des principaux intéressés et ce, avant le processus de transmission pour avis à l'ISST et au médecin de prévention cet automne.

Concernant **le troisième point à l'ordre du jour** consistant au suivi des exercices d'évacuation en cas d'incendie, **Solidaires Finances Publiques** prend note des informations transmises et souhaite être informé des actions prochainement mises en place afin de corriger certaines anomalies constatées, comme l'absence d'exercice d'évacuation récent ou la présence d'une signalétique erronée.

Quand bien même nous sommes conscients de la généralisation du télétravail, nous trouvons très problématique la disparition des référents titulaires et suppléants « guide-file » et « serre-file » et le fait que n'importe quel agent présent doit subitement endosser ce rôle en cas d'alerte. Nous

pensons qu'il convient de réaliser de nouveau un rappel précis des nouvelles consignes applicables, peut être d'ailleurs durant les réunions de services.

Selon nous, il n'est pas certain par exemple que l'ensemble des agents de La Madeleine ait pris connaissance des 6 annexes du mail du 16 septembre 2022, intitulé simplement « recensement des guides files et serres files ». Il est fait remarquer que le lien communiqué dans ce courriel indiquant l'espace dédié du site de la DIRCOFI était incorrect.

Le quatrième point à l'ordre du jour propose le financement par le budget alloué à la FS de deux projets de réaménagement de locaux et d'achats de petits matériels. **Solidaires Finances Publiques** prend note de la présence d'amiante rendant difficile la réalisation de travaux « du coin café » sur le site de Dunkerque. S'agissant du réaménagement de la salle de convivialité d'Évreux, nous vous proposons de nous transmettre les éventuels devis dès que disponibles.

Pour les autres projets, nous ne nous opposons pas au financement de stores supplémentaires pour le site d'Alençon et trouvons l'idée d'acquérir des brumisateurs d'eau rechargeables fort intéressante, sous réserve de pouvoir disposer avant validation du projet d'un échantillon du produit afin d'en vérifier la qualité.

Cela étant dit, nous souhaitons qu'un point « budget » soit systématiquement réalisé lors de chaque réunion de la FS afin d'être informé « en temps réel » des crédits déjà utilisés pour l'achat de matériel, la réalisation de travaux, mais aussi les formations réalisées.

Concernant **le cinquième point à l'ordre du jour** relatif au tableau de suivi des AT au cours de l'année écoulée, **Solidaires Finances Publiques** souhaite simplement savoir si le médecin de prévention a bien eu connaissance de l'ensemble des accidents et fiches de signalement.

Questions diverses

– Nous avons pris connaissance du registre spécial d'alerte mis en place suite à nos sollicitations lors de la 1ère instance du CSAL réuni en FS. Quand et par quel moyen pensez-vous diffuser aux agents les informations relatives à la procédure d'alerte et au droit de retrait ?

– Nous souhaitons soumettre aux membres de la FS réunis ce jour le compte-rendu de la visite réalisée le 22 juin 2023 sur le site d'Amiens.

– Nous vous rappelons une nouvelle fois que les informations relatives aux OS sur le site de la DIRCOFI NORD ne sont plus à jour. Quand comptez-vous procéder à la mise à jour du site local ?

– Enfin, **Solidaires Finances Publiques** trouve inacceptable que le règlement intérieur régissant le déroulement des comités sociaux n'ait toujours pas été rédigé alors que ces instances de dialogue social se réunissent depuis le 1^{er} janvier de cette année. La communication de ce dernier annoncée en début d'année, puis repoussée fin mai, serait « prévue » pour septembre sans aucune autre précision. Disposez-vous d'informations permettant d'espérer que **cette farce** va effectivement prendre fin en septembre comme dernièrement annoncé ?

- Concernant la semaine des 4 jours évoquée par le ministre, envisagez-vous une expérimentation à la DIRCOFI NORD?